



PROGRAMME DE FORMATION

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS (BTS SIO)

OPTION A SOLUTIONS D'INFRASTRUCTURE, SYSTEMES ET RESEAUX (SISR)

Cette option du BTS forme des spécialistes de l'installation, de l'exploitation et de la surveillance des équipements connectés en réseau, et de l'assistance aux utilisateurs. Ils peuvent occuper diverses fonctions, telles que celles de gestionnaire de bases de données, de contrôleur réseau ou de technicien d'exploitation.

Prérequis

- Âge : jusqu'à 29 ans révolus.
- Niveau d'entrée : Le BTS SN option informatique et réseaux est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac STI2D, bac pro (Systèmes Numériques), bac général à orientation scientifique. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.
- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Les qualités requises

Pour suivre un BTS SIO, vous devez être quelqu'un :

- à l'écoute et capable de travailler en équipe
- de rigoureux
- d'organisé
- de résistant au stress
- capable de rester assis et concentré longtemps
- avec de l'intérêt voire de la passion pour l'informatique

Niveau de sortie

Niveau de sortie : niveau 5 (BTS, DUT, DEUG).



Diplôme obtenu

Nom du diplôme

Diplôme Education Nationale : BTS Services Informatiques aux Organisations (BTS SIO)

Code diplôme : option SISR : 32032613

Code RNCP : 35340

Objectifs

L'apprenti du BTS SIO acquiert les compétences de trois domaines d'activités.

- **Support et mise à disposition de services informatiques** : Gérer le patrimoine informatique, répondre aux incidents, développer la présence de l'entreprise sur le Web, organiser son propre développement professionnel.
- **Cybersécurité des services informatiques** : Protéger données et identité numérique de l'entreprise, sécuriser les équipements et usages des utilisateurs.
- **Option SISR (Administration des systèmes et des réseaux)** : Concevoir une solution d'infrastructure réseau, l'installer, la tester et la déployer, administrer et superviser ce réseau.

La poursuite des études

- licence pro administration et sécurité des réseaux,
- licence pro développeur (se) informatique,
- licence pro réseaux et génie informatique,
- licence pro administrateur (trice) de réseaux et de bases de données,
- licence pro développement d'applications réparties
- licence pro développement et administration internet et intranet
- prépa ATS
- écoles d'ingénieurs en informatique
- écoles spécialisées en informatique

Emplois concernés

Les dénominations d'emplois concernés sont diverses. À titre indicatif, les appellations les plus fréquentes sont les suivantes (classées par ordre alphabétique) :

- administrateur systèmes et réseaux ;
- administrateur sécurité ;
- support systèmes et réseaux ;
- technicien avant-vente ;
- technicien d'infrastructure ;
- technicien développement – exploitation ;
- technicien de maintenance ;
- technicien réseaux – télécoms ;
- technicien support et déploiement ;
- technicien systèmes et réseaux.

Modalités d'admission

Préalablement au démarrage de la formation, une sélection est faite suite à un entretien avec l'aide du pôle Emploi et un test de positionnement est réalisé permettant de :

- Valider le projet professionnel et évaluer la motivation du candidat pour suivre la formation proposée,
- Évaluer le niveau de connaissance qu'a le candidat de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation,



- S'assurer que le candidat dispose des prérequis nécessaires pour suivre la formation

Contenu de formation

Lien RNCP France compétences : [RNCP35340 - BTS - Services informatiques aux organisations : Option A « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux » ; Option B « Solutions logicielles et applications métiers » - France Compétences \(francecompetences.fr\)](#)

Le programme comprend un tronc commun et des modules de spécialité.

Formation Générale :

- Culture générale et expression
- Expression et communication en langue anglaise
- Mathématiques appliquées à l'informatique
- Culture économique, managériale et juridique

Formation Professionnelle :

- Support et mise à disposition de services informatiques
- Administration des systèmes et des réseaux
- Cyber sécurité des services informatiques

Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques mis en œuvre

- séances de formation théorique en salle,
- supports pédagogiques conçus à partir du référentiel académique,
- méthodes actives avec des intervenants venant du monde de l'entreprise, titulaires de connaissances et compétences réelles du métier visé,
- cours collectifs en petits groupes (12 personnes maximum),
- cours en face à face pédagogiques,
- cours théoriques et pratiques dont 40% de Travaux pratiques et 30% Travaux dirigés,
- études de cas concrets,
- mise en pratique en entreprise...

Moyens techniques

- salles équipées de vidéoprojecteurs pour la projection de cours ou de documents vidéo.

Moyens d'encadrement

Tout au long de l'année le stagiaire sera encadré par l'équipe pédagogique composée :

- d'un responsable pédagogique, pilote de l'action de formation,
- d'un formateur référent, garant du bon déroulé des apprentissages des apprenants dont il a la charge,
- de formateurs justifiant au minimum d'un niveau II de formation et qualifiés dans la discipline enseignée.
- L'ISGCN propose, à chaque apprenant, un suivi des périodes d'entreprise adapté pour assurer la cohérence entre les périodes d'entreprise et les attentes du référentiel.



Lieu de la formation

3 rue de la Liberté, Marigot, 97150 SAINT-MARTIN

Modalités de suivi

Administratif

- Feuilles de présence quotidienne émargées par les stagiaires et les formateurs,
- Attestations mensuelles d'assiduité.

Pédagogique

- Entretiens au premier 1/3 de la formation puis à mi-parcours avec la responsable pédagogique,
- Entretiens individuels de suivi avec la responsable pédagogique durant les périodes de stages en milieu professionnel,
- Conseils de classe semestriels pour établissement des bulletins scolaires.
- Accompagnement individualisé tout au long de la formation et également lors de la préparation des épreuves du BTS.

Contrôle des connaissances et compétences acquises durant la formation

Evaluation formative

Contrôle continu tout au long de l'action de formation sous la forme de :

- Devoirs sur table hebdomadaires, oraux professionnels, exposés, dossiers professionnels, devoirs à la maison...
- Examens blancs en conditions réelles à chaque fin de semestre.

Evaluation sommative

Présentation aux épreuves nationales du BTS Services Informatiques aux Organisations en fin de deuxième année.

Modalités d'organisation

Modalité d'action : Formation en présentiel

Cette formation se déroule en alternance ou dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Début de la formation : En septembre.

En alternance : selon calendrier de formation fourni à l'entreprise d'accueil. 2 jours de cours par semaine et 3 jours en entreprise.

4 semaines de session (préparation aux épreuves nationales de BTS : BTS Blanc).

Durée de la formation :

Volume horaire total en apprentissage : 1 350 h

L'horaire hebdomadaire de cours est de 14 heures.

Validation et certification

Diplôme d'Etat (Education Nationale) du BTS (Bac+2 - Niveau III) sous réserve des résultats obtenus aux examens.



Passage de l'examen sous forme ponctuelle selon le règlement d'examen.

Modalités financières

A partir de 4 900 €

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 7 566 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

- de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et +
1re année de contrat d'apprentissage			
27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2e année de contrat d'apprentissage			
39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3e année de contrat d'apprentissage			
55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC. En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Information Handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser votre situation à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le référent handicap de l'ISGCN 0590 87 33 12

Diane AUTIER – diane.autier@isgcn-sxm.com

Indicateurs de résultat

- Taux de satisfaction : **100%**
- Nbre de bénéficiaires en BTS SIO : **3**
- Taux et cause d'abandon : **0**
- Taux de réussite (validation totale du diplôme) : **100%**